

**Espace : "Clinique et malaise actuel dans la civilisation"
Réflexion sur la fonction paternelle.**

Le texte qui suit résulte d'une élaboration collective préliminaire. Il propose le cadre d'un travail auquel est convié à s'associer quiconque y est intéressé.

Il est advenu dans l'histoire des hommes que tout homme "*ait*" un corps. Ça ne va pas de soi ; ça ne va pas sans le droit et l'obligation de porter et d'inscrire un nom propre. Si le sujet d'un signifiant est le même qu' "un individu affecté de l'inconscient", avoir un corps, porter et inscrire un nom propre ne sont-ils pas conditions nécessaires pour qu'il y ait ce sujet sur lequel opère la psychanalyse ? La fonction paternelle dans sa dimension de nomination y est impliquée.

Nous faisons l'hypothèse que le malaise actuel dans la civilisation affecte les fondements de la subjectivité. La clinique permet-elle de spécifier ce qui relève de l'histoire particulière d'un sujet et ce qui relève du malaise actuel, lui-même à préciser par ce que la clinique nous en apprend ? Le savoir constitué par la théorie analytique permet-il de rendre compte de ces deux spécificités et de leur nouage ? Mais aussi bien, certains cas cliniques et certaines manifestations du malaise actuel n'interrogent-ils pas la théorie analytique existante ?

Trois axes orienteront le travail de l'espace :

1°) la clinique

Un certain nombre de sujets présentent un mode très particulier de défaillance de la fonction paternelle. Les manifestations qui en résultent ne donnent pas à lire une vérité en souffrance (refoulée), mais ne présentent pas non plus les caractères de retour dans le réel d'une forclusion du nom-du-père. Elles semblent plutôt une réponse "folle", une suppléance "folle" à cette défaillance ("folle" car sans limites, erratique et parfois mortifère).

Ces cas semblent relever de ce que Freud désigne sous le nom de "besoin de la maladie ou de la souffrance" (*Krankheits- oder Leidensbedürfnis*). Ce besoin, précise-t-il, provient d'un Surmoi particulièrement dur et cruel, ou bien est déterminé par un retournement de la pulsion d'auto-conservation lié à une désunion, à un dé-nouage des pulsions (Cf. *Abrégé de psychanalyse* en 1939 ; également tout ce qu'il élabore autour de "la réaction thérapeutique négative" à partir de 1923).

Les élaborations de Lacan à partir de 1973, *Les non-dupes errent*, offrent d'autres pistes permettant d'interroger les divers modalités et effets de cette "erre", dont certaines manifestations ont suscité des questions lors des soirées du collège de la passe : défaillance, voire dé-consistance ponctuelles de la fonction du fantasme ? perte de la dimension du semblable ? dés-inscription d'une filiation symbolique ? etc.

L'hypothèse, formulée par Lacan, d'une "dégénérescence" de la fonction du nom-du-père dans notre culture permet-elle de rendre compte de ces divers cas cliniques en tant qu'ils en manifesteraient les effets mortifères ?

Le travail de l'espace consistera pour une part en un recensement de ces divers cas cliniques et des questions qu'ils posent à la psychanalyse. Le travail en cartel permettra une analyse cas par cas des modalités et effets de cette "erre". Certains effets sociaux de cette "errance" (marginalisation, drogue, désinsertion du milieu scolaire, familial, professionnel ou social...) conduisant parfois à une prise en charge institutionnelle, l'expérience institutionnelle de participants au travail de cet espace constitue un matériel clinique essentiel à ce recensement.

2°) *Malaise dans la culture*

L'hypothèse d'une "dégénérescence" de la fonction du nom-du-père, auquel est "préféré" un "nommé-à", reconnaît au malaise dans la culture un effet spécifique. En particulier, cette prévalence culturellement donnée au "nommé-à" confère au social une valeur particulière : c'est lui qui, détenant ce pouvoir du nommé-à, fait dès lors la trame de tant d'existences¹. Il s'agit

¹ Sur ces différents points, se reporter à Lacan, Séminaire *Les non-dupes errent*, le 19 mars 1974.

d'éclairer ces hypothèses en tentant de repérer les manifestations du malaise actuel et ses conséquences sur la subjectivité.

Interroger la règle de droit — ce qu'elle est, comment elle est entendue et utilisée — peut être un angle d'approche dans la mesure où les instances législatives et juridiques sont le lieu d'inscription et de régulation du lien social entre individus parlants, tout particulièrement concernant la filiation. Or le législatif et le juridique — comme sans doute les institutions — s'ils sont constituants des repères subjectifs peuvent être aussi pris dans les effets du malaise quand ils doivent statuer sur les questions posées en leur champ par la dissolution des liens familiaux ou par l'irruption de la science dans la procréation des êtres parlants.

Un travail avec des juristes sur les textes de loi et sur les affaires jugées peut nous permettre de repérer comment se jouent de fait dans notre culture la fonction paternelle, les places symboliques de père et de mère, le statut du nom patronymique. Ainsi, l'évolution de la famille naturelle, le rôle donné à la volonté particulière des parents et des enfants à partir de 13 ans, les possibilités ouvertes au nom d'usage posent la question de la transmission du nom du père et peuvent conférer au nom un caractère incertain.

Il s'agira d'interroger aussi comment la science a pu conduire à une conception "bouchère" (P. Legendre), "vétérinaire et mercantile" (M. M. Chatel) de la filiation, et de quelle défaillance de la fonction du tiers cette conception est l'effet. Quelle signification y est donné au "avoir un corps" ?

Parmi d'autres pistes de travail nous pouvons inclure la question des institutions qui se chargent ou sont chargées d'opérer avec et sur les sujets désarrimés de cette trame que constitue le social (par exemple les placements en longue durée en gériatrie).

3°) *Sur la fonction paternelle*

Le nouage de la clinique et des questions qu'elle pose à la culture intéresse particulièrement la fonction paternelle. Pour l'espèce parlante, est père celui qui représente et met en jeu pour l'enfant l'instance interdictrice, séparatrice constitutive de la subjectivité. L'exemple du Président Schreber nous montre les effets subjectifs de l'écrasement de cette fonction de représentation, de

cette fonction métaphorique, là où un père se met en position d'être le législateur.

Freud désigne dans l'Oedipe le moment structural d'effectuation de l'opération de la métaphore paternelle. Avec *Totem et tabou* et *L'homme Moïse et la religion monothéiste*, il élabore comment cette instance interdictrice et séparatrice fait l'objet d'une institution culturelle. Chaque culture résulte d'un mode particulier de donner corps au père symbolique (Totem, Écritures saintes...) et d'instituer un mode particulier de faire opérer la coupure.

Nous dirons qu'un père représente et met en jeu pour l'enfant l'instance interdictrice, séparatrice, *selon la version particulière* qu'elle a dans la culture à laquelle il appartient.

L'espace tentera d'éclairer plus précisément ce point.

Cet espace est ouvert à quiconque est intéressé par ces questions.

Un petit écrit dans lequel est cerné le bout d'expérience ou le bout de piste ou d'élaboration théoriques par lequel un sujet y aborde ces questions y fera inscription. Ces divers textes formeront le carnet de bord de l'espace et sera mis à la disposition de ses membres.

Deux réunions annuelles, l'une réservées aux membres de l'espace, l'autre ouverte, feront scansion dans notre travail.

Provisoirement, Brigitte Lemérier fera office de secrétaire.

Groupe de travail.

Quelques uns proposent à quiconque est intéressé un "groupe de travail" théorique et clinique, à propos de

la cure analytique d'un enfant.

Francine Bruand-Roullié, Bernard De Goëje, Freddy Doussot, Marie-Christine Nordez.

Première réunion : dimanche 11 juin 1995 de 10 h à 13 h
à la F.T.P. : 83 boulevard Arago, 75014 Paris. Salle 3.

Participation aux frais.